

## ASSOCIATION « BOCAGE GÂTINE JEUNESSE »

### PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 17 MARS 2018

Le 17 mars 2018, à 9h30 à PARTHENAY, dans les locaux de la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BoGaJe), se sont réunis en conseil d'administration (CA) sur convocation, faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, adresses et professions des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

André HERAULT et Xavier ARGENTON ont co-présidé cette séance qui s'est déroulée en 2 temps :

9h30 – 10h30 : CA ordinaire

10h30 – 12h : Intervention de JEUDEV I sur le rapport d'évaluation sur la gouvernance du Projet, dans le cadre d'un CA ouvert à l'ensemble des partenaires.

#### **1. Le projet de Label « Les jeunes s'en mêlent »**

Pour éviter tout risque de doublon entre les dispositifs de soutien aux projets de jeunes que sont le « micro-projet jeunes » de l'Agglo2b d'une part et le Label « Les jeunes s'en mêlent » de BoGaJe d'autre part, les administrateurs ont demandé au dernier CA, une clarification du périmètre du Label « Les jeunes s'en mêlent » afin d'en assurer l'intérêt et la complémentarité avec l'existant.

Ainsi, BoGaJe a organisé une rencontre avec ses partenaires dont l'Agglo2b, pour envisager la place du Label « Les jeunes s'en mêlent » dans le parcours des dispositifs de soutien aux projets de jeunes. Celui-ci prend donc une place toute particulière répondant à un besoin non-pourvu d'accompagner l'expérimentation du tout premier projet, celui qui mobilise peu de moyens et qui peut être « centré sur soi ». Le périmètre du Label « Les jeunes s'en mêlent » est présenté de manière synthétique dans le diaporama annexé au PV.

De plus, l'Etat local, au travers de la DDCSPP, s'engage à soutenir le Label « Les jeunes s'en mêlent » par une contribution de 500€ supplémentaire par Pôle structurant de jeunesse.

A la présentation de ces derniers éléments, le CA valide la poursuite des travaux pour la mise en œuvre du Label « Les jeunes s'en mêlent ».

#### **2. Le diagnostic des acteurs et des actions en faveur de l'initiative des 16-30 ans**

Le projet de mise en œuvre d'un diagnostic a été validé au dernier CA. Néanmoins, le portage et le montage financier restaient à clarifier avec les Maisons de l'emploi afin d'éviter la sollicitation d'un prestataire qui appelle la recherche de 50% de co-financements extérieurs au PIA par BoGaJe.

Depuis cette décision, l'AFIPaR nous a informé qu'elle est en capacité d'apporter les 50% de co-financements extérieurs au PIA, grâce aux subventions obtenues auprès de la Région.

Au regard de ces nouveaux éléments, le CA valide la proposition d'un pilotage du diagnostic partagé entre les 3 structures : l'AFIPaR et les 2 Maisons de l'emploi. Cette organisation permet de répondre

aux besoins d'expertise et de distance au Projet, qu'offre l'AFIPaR et de bonne connaissance du territoire et des acteurs, qu'offrent les Maisons de l'emploi.

De plus, le CA valide l'inscription et la prise en charge de cette opération dans le cadre de l'action 3.6. BoGaJe s'est engagée auprès de l'ANRU à lui remettre une nouvelle feuille de route pour garantir l'attribution des crédits dédiés à la déclinaison de l'objectif initial à savoir « expérimenter une démarche d'accompagnement des jeunes pour l'accomplissement de leurs projets », initialement porté par le Grenier de Py.

Le CA confie à BoGaJe la rédaction de cette nouvelle feuille de route à remettre à l'ANRU, sans nouvelle étape de validation en CA.

### **3. L'avenir du collège jeunes du CA**

La place des jeunes dans le projet « Les jeunes s'en mêlent » est régulièrement en question au sein des instances techniques et décisionnelles de BoGaJe. En effet, si la mobilisation de départ des jeunes au sein du Projet est due aux acteurs associatifs, les présents peinent aujourd'hui à s'imposer. Force est de constater que la dimension inter-territoires (Bocage et Gâtine) suscite encore peu d'intérêt auprès des jeunes et que le CA reste une instance formelle au fonctionnement complexe qui n'encourage pas leur participation. Le collège jeune n'est plus représenté au CA et un renouvellement du collège à la prochaine AG est mal-engagé.

Pour agir sur ces constats, les référents jeunesse, réunis en groupe projet sur le sujet, proposent deux actions complémentaires :

#### **1. Permettre la participation des référents jeunesse au CA, dans le collège jeune.**

Au même titre que les techniciens qui accompagnent certains élus, ils accompagnent les jeunes. En cas d'absence de jeunes, ils sont autorisés à porter leurs voix en cas de vote.

#### **2. Dédier un temps d'expression libre du collège jeunes, à chaque réunion du CA.**

Il s'agit de mettre en place une tribune libre offerte aux jeunes au sein du CA, pour qu'ils s'expriment sur le sujet de leur choix, en lien ou non avec l'ordre du jour.

Le CA valide ces deux propositions.

Ces évolutions dans la gouvernance de BoGaJe entraînent la modification des statuts soumise à la décision de l'assemblée générale, et la création du règlement intérieur de l'association, soumise à la décision du CA.

Ces nouvelles modalités engagent l'organisation avant chaque CA de l'expression des jeunes au travers du réseau des référents jeunesse par : le relais de l'ordre du jour aux référents jeunesse, le recueil de l'avis des jeunes dans chaque Pôle structurant de jeunesse, l'organisation de la participation : quels jeunes, quels référents jeunesse, quels sujets...

### **4. La création des postes de référents jeunesse**

Dans chaque Pôle structurant de jeunesse, la création d'une fonction de référent jeunesse est en cours de négociation notamment avec les co-financeurs au PIA.

Dans certain territoire, les premières dépenses ont été engagées et feront l'objet d'une première remontée de dépenses au 15 juin.

Le 14 mars dernier, sur le Bocage, l'Agglo2b a présenté son schéma de contribution à la création des postes de référents jeunesse avec une montée en charge progressive entre 2018 et 2020 et un remplacement total du PIA pour 2021, pour pérenniser les postes.

Sur la Gâtine, la concertation des 3 communautés de communes aboutie à un schéma d'organisation du maillage gâtinais qui vient clarifier le lien entre les 8 pôles structurants de jeunesse de Gâtine et la place du Campus rural de projets dans ce maillage.

Ainsi, ces schémas, annexés au PV, traduit de manière synthétique ce qu'est le pôle d'innovation de Gâtine :

- Il s'envisage donc sous la forme d'un réseau des 8 Pôles structurants de jeunesse de Gâtine et des référents jeunesse autour de 4 sujets : la mobilité, la communication, l'innovation, la place et parole des jeunes.
- Dans ce cadre, chaque Pôle structurant de jeunesse est spécifique. Le réseau constitue une ressource commune pour enrichir les dynamiques de chacun.
- Sa plus-value porte sur la mise en œuvre d'expérimentations communes, nourries de l'observation et la réflexion globale animées par BoGaJe.

Le campus rural de projets apparaît comme une organisation spécifique des Pôles structurants de jeunesse de la CCPG, contributrice au pôle d'innovation au même titre que les autres Pôles structurants de jeunesse de Gâtine.

Il est rappelé qu'il est attendu de BoGaJe un accompagnement de la démarche sur la Gâtine sur le temps du Projet et que les partenaires au-delà de la question du Pôle d'innovation de Gâtine auront à s'interroger sur le devenir de cette coordination après le PIA.

Le CA valide le schéma d'organisation du maillage gâtinais qui définit le Pôle d'innovation de Gâtine. Cette décision fera l'objet d'une note à l'ANRU rédigée par BoGaJe en vue de débloquer les crédits pour l'action 3.7 « Campus rural de projets » et d'obtenir les ajustements attendus pour une mise en œuvre effective des référents jeunesse sur la CCPG, à savoir : le transfert des crédits de l'opération habitat jeune de Secondigny (abandonnée dans le cadre du PIA), au profit de la création des référents jeunesse et d'espaces d'accueil et d'accompagnement.

#### **5. Organisation de la 4<sup>ème</sup> rencontre de l'observatoire**

BoGaJe organise le 30 mars prochain de 18h30 à 21h00 à la salle Diff'art de Parthenay, une 4<sup>ème</sup> rencontre entre des jeunes, des élus et des professionnels de jeunesse du territoire.

Autour d'un apéro, tous sont invités à participer à une expérience ludique de co-construction du « Pôle structurant de jeunesse idéal » animée par le cabinet de sociologie JEUDEVI.

Chaque référent jeunesse est chargé de constituer sur son territoire, une équipe composée de jeunes (de 13 à 30 ans), d'élus et de professionnels pour participer à la soirée.

#### **6. Validation de l'enveloppe PIA destinée au studio mobile**

Dans le cadre de la demande de subvention FEADER du Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais pour l'action 4.2 « Résidences d'artistes et studio mobile », il est demandé une décision du CA de BoGaJe pour l'attribution de la somme 11 100 € pour la dépense d'investissement du studio mobile.

Ainsi :

Dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir jeunesse (PIA), le Conseil d'administration de l'association BoGaJe, chef de file du Projet « Les jeunes s'en mêlent » attribue la somme de 11 100€ au Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, membre de l'accord de groupement, pour le financement du studio mobile, dépense inscrite à l'action 4.2 du programme d'actions.

#### **7. Prochain CA**

Le prochain CA est fixé au samedi 27 avril 2018 à 18h00 à Bressuire, dans les locaux de l'Agglo2b.

#### **8. Présentation du rapport sur la Gouvernance par JEUDEVI**

Chafik HBILA, sociologue à JEUDEVI est venu présenter les conclusions de l'enquête de terrain sur la gouvernance du Projet, menée en 2017 auprès des acteurs. Le rapport officiel est annexé au PV.

Après son introduction, les participants se sont exprimés sur les enjeux suivants :

### Enjeux 1 : Le cadre de gouvernance et le partenariat

Préconisations	Echanges et orientations
<p>Clarifier le rôle de BoGaJe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le bilan à 18 mois et réinterroger la gouvernance.</li> <li>- Préciser ses finalités politiques et objectifs opérationnels.</li> <li>- Penser le lien de BoGaJe aux collectivités.</li> <li>- Conforter le rôle de BoGaJe comme ensemblier des 2 territoire.</li> </ul>	<p>Profiter de la prochaine AG pour débattre de l'avenir de BoGaJe. La réponse à cette question induira la forme de la gouvernance.</p> <p>D'ici l'AG, engager la réflexion avec un travail préparatoire sur les freins et les leviers à l'articulation des prérogatives de chaque EPCI avec le projet intercommunautaire (le PIA LJSM). L'objectif de ce travail est de formuler des hypothèses pour un modèle de gouvernance plus approprié, à soumettre à l'AG. L'adoption du nouveau modèle de gouvernance sera soumise à l'AG extraordinaire de septembre.</p> <p>Travailler la méthode en Comité technique pour présentation au prochain CA d'avril.</p>
<p>Décliner les rencontres de l'obs. en feuilles de routes qui obligeront les porteurs d'action (MO) à décliner concrètement les préconisations et recommandations qui y sont formulées</p>	<p>Evolution des items de la fiche de suivi (fiche de liaison entre les porteurs d'action et BoGaJe) en fonction de la dernière feuille de route issue de la rencontre de l'obs, afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'éclairer les MO sur les objectifs et indicateurs de résultats attendus,</li> <li>- d'inciter les MO à traduire concrètement les préconisations des rencontres de l'obs.</li> </ul>

### Enjeux 2 : Le partenariat entre collectivités et acteurs associatifs

Préconisations	Echanges et orientations
<p>Œuvrer pour un partenariat plus serein entre les collectivités et associations, basé sur davantage de dialogue et de confiance</p>	<p>Les rencontres de l'observatoire y contribuent.</p> <p>Un projet de formation sur les politiques de jeunesse intégrées et le dialogue structuré, en partenariat avec les services d'Etat locaux, est à l'étude.</p> <p>L'évolution de la gouvernance aura aussi pour objectif d'améliorer les relations entre les parties.</p>

### Enjeux 3 : La place et la représentativité des jeunes

Préconisations	Echanges et orientations
<p>Construire une représentativité de la parole des jeunes</p>	<p>Validation au CA du jour de la participation des référents jeunesse au CA, dans le collège jeune et de la création d'un temps d'expression libre du collège jeunes, à chaque réunion du CA.</p> <p>Travailler sur l'idée que la démocratie participative est aussi légitime que la démocratie représentative.</p>
<p>Organisation des référents jeunesse par territoire</p>	<p>Officialisation du réseau des référents jeunesse au CA du 19 janvier 2018. Animation des premières réunions de travail du réseau sur la mise en place du Label « Les jeunes s'en mêlent », sur la place des jeunes dans le Projet...</p>

#### Enjeux 4 : L'effet levier des financements sur les projets structurants

Préconisations	Echanges et orientations
Poursuivre le travail engagé sur le lien entre les équipements et les actions	La vocation du PSJ est de fédérer les actions jeunesse du territoire de vie ou il est implanté.
Poursuivre le travail engagé sur l'articulation des futurs équipements avec les PSJ	La vocation du PSJ est de fédérer les actions jeunesse dont les espaces, du territoire de vie ou il est implanté.

#### Enjeux 5 : la gouvernance des actions du PIA

Préconisations	Echanges et orientations
Dépasser la sectorialité des actions et des acteurs : interconnecter les actions entre elles	Coopération des acteurs, des actions et des territoires, à l'œuvre au travers : <ul style="list-style-type: none"><li>- de la création du Label « Les jeunes s'en mêlent ».</li><li>- de la mise en œuvre du diagnostic des acteurs et des dispositifs en faveurs de l'initiative des jeunes : formalisation d'un parcours qui intègre les dispositifs d'accompagnement dont ceux qui n'émargent pas à la programmation du PIA.</li><li>- du réseau des référents jeunesse.</li><li>- des Tiny house : solution d'habitat mobile commun au territoire du Projet.</li></ul>
Fédérer les acteurs autour d'un projet et de référentiels communs	
Permettre aux acteurs jeunesse qui n'émargent pas à la programmation du PIA d'être associés	

Suite aux remarques des participants, JEUDEVI s'engage à apporter quelques améliorations au rapport (Rapport définitif annexé au PV).

De plus, au regard des travaux menés par BoGaJe depuis le début de l'année pour améliorer la gouvernance, le CA demande qu'il soit bien mis en évidence que les conclusions du rapport date de décembre 2017. Il s'agit d'éviter toute remise en question des engagements pris par BoGaJe auprès du Comité de pilotage dans son courrier du 19 janvier 2018, qui présente la stratégie de l'association pour une conduite ajustée du Projet.

Le 13 avril 2018.

